



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ,

- Vu le Décret n° 72-580 du 04/07/1972 modifié, relatif au statut particulier des Professeurs Agrégés de l'enseignement du second degré, notamment dans son article 5;
- Vu le Décret n° 72-581 du 04/07/1972 modifié, relatif au statut particulier des Professeurs Certifiés de l'enseignement du second degré, notamment dans son article 5;
- Vu la note de service n° *non renseigné* du 30/06/2021 parue au BOESR n° 29 du 22/07/2021, relative aux modalités d'emplois et à la procédure d'affectation des enseignants du second degré dans les établissements d'enseignements supérieur pour la rentrée 2022;
- Vu les délibérations du conseil d'administration du 15/04/2022 fixant les modalités de gestion des opérations de recrutement des enseignants du second degré et de création des commissions de recrutement;

ARRETE :

Article 1 : Une commission d'affectation, chargée d'examiner et de classer les candidatures déclarées recevables et présentées sur l'emploi 4281, en Histoire - géographie, de la composante LSH est mise en place au titre du recrutement 2022 d'enseignants du second degré.

Article 2 : Sont nommés membres de la dite commission :

| Civilité | Nom d'usage | Prénom | Corps | Discipline et spécialité |
|----------|-------------|---------|--------|--------------------------|
| Mme | FARBER | JOHANNA | MCF | 23 |
| M. | GIBAND | DAVID | PR | 24 |
| Mme | KING | LOUISA | AGREGE | H0422 |
| M. | MARY | KEVIN | MCF | 23 |
| Mme | NAFAA | NORA | AGREGE | H1000 |
| M. | RODE | SYLVAIN | MCF | 24 |

Article 3 : La personnalité dont le nom suit est nommée président de la commission d'affectation créé pour l'emploi désigné ci-dessus :
FARBER Johanna

Article 4 : Madame la directrice générale des services de l'université est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à PERPIGNAN, le 15/04/2022



Président de l'Université

Yvan AUGUET